



Saint  
Maurice  
l'Exil

# SME ENFANCE-JEUNESSE



## GUIDE PRATIQUE DES SERVICES

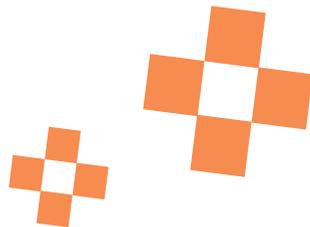
Projet Educatif Territorial  
Ecoles - Restauration  
Petite enfance  
Enfance - Jeunesse  
LAEP  
Ludothèque  
Sport  
Poterie & Médiathèque ECuME



[www.ville-st-maurice-exil.fr](http://www.ville-st-maurice-exil.fr)



# SOMMAIRE



Projet Éducatif Territorial. page 3

Écoles. page 4

Restauration. page 5

Petite enfance

..... Multi-accueil. pages 6-7

..... Relais Petite Enfance. pages 8-9

LAEP. pages 10-11

Enfance-Jeunesse

..... Secteur enfance. pages 12-13

..... Secteur jeunesse. pages 14-15

Ludothèque. pages 16-17

Sport. pages 18-19

Poterie et médiathèque. page 20

Plaquette SME Enfance-Jeunesse - Rentrée scolaire 2024-2025 éditée par la ville de Saint-Maurice l'Exil. Juillet 2024. 33 rue de la Commune - BP 10 444 - 38 554 Saint-Maurice l'Exil cedex. Tél : 04 74 86 23 61. Directeur de la publication : Philippe GENTY. Rédactrice en chef : Marion FERNANDEZ. Rédaction : services municipaux. Photos : services municipaux, Freepik, Pixabay.

Mise en page : mairie de Saint-Maurice l'Exil.

Impression : Groupe Baylon Villard - Tirage : 1 500 exemplaires.

# PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Le Projet Éducatif Territorial (PEdT) est un instrument essentiel pour définir les axes d'une politique communale en matière d'enfance et de jeunesse. Ce projet offre à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant, et après l'école, tout en respectant les compétences de chacun et en assurant la complémentarité des temps éducatifs. Il permet aux différents services de proposer des actions concrètes visant à réaliser les objectifs du PEdT et d'adapter leurs fonctionnements aux besoins de la population.

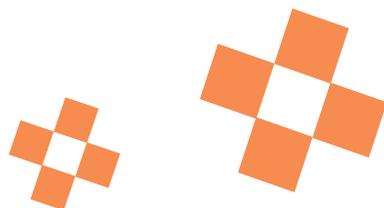
L'évaluation du précédent projet est actuellement en cours. Pour ce faire, tous les enfants, les familles (environ une centaine), ainsi que les enseignants et le personnel communal ont été interrogés. Cette phase d'évaluation a pour objectif de mesurer les écarts entre les prévisions et les réalisations, et de dresser un état des lieux de la situation actuelle dans la commune. Ces informations serviront de base pour construire un nouveau projet tenant compte de cette évaluation. Lors de cette étape, les familles intéressées ont été invitées à participer à la construction du futur PEdT,

qui sera finalisé courant 2025. La municipalité souhaite une participation plus large des familles dans l'élaboration du projet, ainsi qu'une réflexion approfondie sur un axe dédié à la jeunesse Samauritaine.

La participation d'un grand nombre de personnes permettra de définir des objectifs partagés et adaptés au territoire, permettant ainsi aux équipes des services municipaux de développer des projets en lien avec ces orientations. In fine, le projet devra répondre aux besoins d'intérêt général et s'adapter aux objectifs éducatifs du PEdT.

Si vous souhaitez participer à cette réflexion, vous pouvez contacter par mail Mme Anne-Laure CROS, coordinatrice enfance-jeunesse à [al.cros@ville-st-maurice-exil.fr](mailto:al.cros@ville-st-maurice-exil.fr) ou M. Bruno BODIN, responsable du service enfance-jeunesse à [sej-direction@ville-st-maurice-exil.fr](mailto:sej-direction@ville-st-maurice-exil.fr)

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la commune : [www.ville-st-maurice-exil.fr](http://www.ville-st-maurice-exil.fr)



# ÉCOLES



École maternelle Prairial

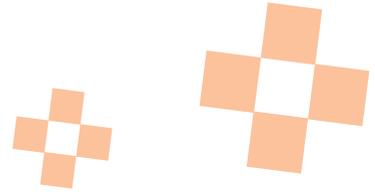


École élémentaire Messidor



École maternelle et élémentaire  
Port-Vieux

École maternelle et élémentaire  
Givray



Il existe trois écoles maternelles et trois écoles élémentaires à Saint-Maurice-l'Exil.

Les inscriptions des élèves suivent le périmètre scolaire défini.

Votre enfant entre en petite section ou au CP ?  
Vous venez d'emménager sur la commune ?

L'inscription se fait en mairie, sur rendez-vous au  
04.74.86.23.61.

## Une nouvelle école maternelle à Givray !

L'école maternelle actuelle de Givray n'est plus adaptée aux besoins des enfants d'où la nécessité d'un projet pour une nouvelle école qui sera construite sur le terrain de foot de l'aire de loisirs de Givray. Les travaux devraient débuter en début d'année 2025.

La distribution des locaux, d'une surface totale d'environ 770 m<sup>2</sup>, sera adaptée au fonctionnement de l'école avec notamment 4 classes dont 3 donnant sur la cour extérieure, 2 salles de repos, et une grande salle de motricité/périscolaire.

# RESTAURATION

Le restaurant scolaire est ouvert aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Saint-Maurice-l'Exil et aux enfants de l'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

## CUISINE CENTRALE

La cuisine du restaurant scolaire est une cuisine traditionnelle.

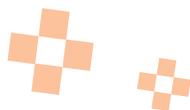
Les menus sont élaborés tous les mois par l'équipe de restauration. Ils sont affichés dans les restaurants et consultables sur le site internet de la ville, sur le portail internet citoyen ou via l'application « Nona » disponible sur Android et Iphone.

Il existe 3 restaurants scolaires sur Saint-Maurice l'Exil :

- Espace Marcel Noyer pour les écoles maternelle Prairial et élémentaire Messidor
- Port-Vieux (au sein de l'école) pour l'école maternelle et élémentaire Port-Vieux (*mis en service à partir du 1er septembre 2024*)
- Cuisine centrale (en rez-de-jardin) pour l'école maternelle et élémentaire Givray

La cuisine centrale fonctionne depuis fin août 2019 et se situe 42 rue J. Guesde.

Des repas privilégiant les produits frais sont élaborés sur place et livrés chaque jour, en liaison chaude, sur les différents sites (multi-accueil, et réfectoire des écoles).



Inscription et tarifs auprès du Service Enfance Jeunesse au 04.74.86.45.09 (aucune inscription par téléphone).

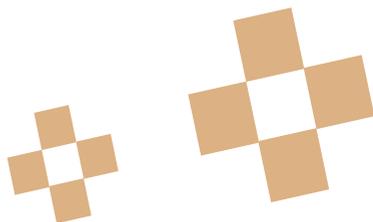
Pour tout autre renseignement, veuillez contacter la restauration scolaire par téléphone au 04.74.29.71.95 ou par mail à [service.restauration@ville-st-maurice-exil.fr](mailto:service.restauration@ville-st-maurice-exil.fr).





# PETITE ENFANCE

## Multi-accueil



Espace Marcel Noyer



04 74 29 72 55



[spe-secretariat@ville-st-maurice-exil.fr](mailto:spe-secretariat@ville-st-maurice-exil.fr)



Horaires secrétariat :

LUNDI : 8h30-12h et 14h-17h30

MARDI : 8h30-12h et 14h-17h30

MERCREDI : 8h30 - 12h

## De 0 à 3 ans

Le Multi-accueil de Saint-Maurice l'Exil est un établissement municipal d'accueil de jeunes enfants de 0 à 3 ans. Il peut accueillir jusqu'à 50 enfants répartis en 2 groupes.

Ce service permet aux parents d'assurer la garde de leurs enfants.

Une infirmière puéricultrice, des éducatrices de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture ainsi que des animatrices petite enfance assurent l'encadrement de la structure.

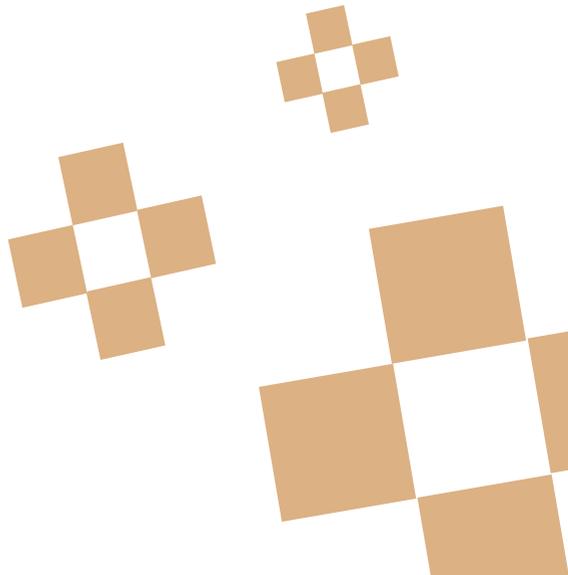
L'éveil de l'enfant, le respect de son rythme, l'apprentissage de l'autonomie et la sociabilisation sont les objectifs de ce service.

Du lundi au vendredi de 7h à 18h pour les tout-petits (fin de congé maternité) jusqu'à 3 ans.

Le service est fermé pendant les vacances de Noël et quatre semaines l'été.

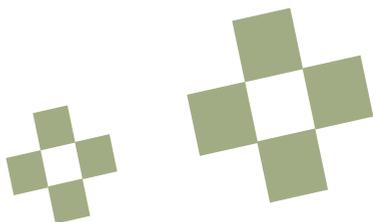
Inscription possible en fonction des places vacantes.

Pour déposer une demande d'accueil, veuillez contacter directement le Multi-accueil.



# PETITE ENFANCE

## Relais Petite Enfance



Espace Marcel Noyer - BP 10 444



04 74 86 88 86



[spe-relais@ville-st-maurice-exil.fr](mailto:spe-relais@ville-st-maurice-exil.fr)



Horaires permanence :

LUNDI : 13h30 - 17h

Possibilité de prendre RDV par téléphone

*Temps collectif tous les mardis de 9h15 à  
11h15 hors vacances scolaires*

# De 0 à 6 ans

Le Relais Petite Enfance (RPE), est un lieu d'écoute, d'information et d'animation, autour de l'accueil du jeune enfant entre 0 et 6 ans, en direction des familles et des assistants maternels. Ce n'est pas un mode de garde, mais un service gratuit ayant pour but de créer des liens entre les assistants-es maternels-les, les parents, les enfants et les services de la PMI. Ses missions principales sont encadrées par l'État et la Caisse d'Allocations Familiales

## POUR LES TOUT-PETITS

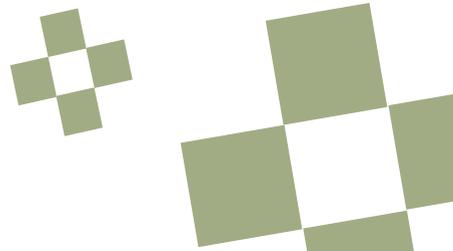
Des animations collectives sont proposées pour partager des moments ludiques et conviviaux, en présence et sous la responsabilité de l'assistant-e maternel-le et/ou des parents qui permettent : de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes, de participer et de découvrir différentes activités favorisant le développement.

## POUR LES ASSISTANTS-ES MATERNELS-ES

Le RPE est un lieu d'échanges, d'écoute, d'information et de soutien à la pratique professionnelle. Il aide à la valorisation de la profession par la mise en avant des compétences.

## POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS

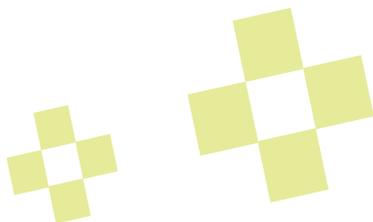
- Un accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil
- Une liste d'assistants-es maternels-les avec les disponibilités connues via le site [monenfant.fr](http://monenfant.fr)
- Une information sur leurs droits et devoirs en tant qu'employeurs
- Un accompagnement dans les démarches administratives (contrat de travail, bulletin de paie, déclarations CAF et PAJEMPLOI)
- Un lieu de rencontres et de partage lors d'événements festifs





# LAEP

## Lieu d'Accueil Enfant Parent



Espace Marcel Noyer



04 74 86 88 86



[laepsme@ville-st-maurice-exil.fr](mailto:laepsme@ville-st-maurice-exil.fr)



Ouvert tous les mercredis de 9h à 11h  
hors vacances scolaires

# De 0 à 10 ans

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfant-Parent) est un lieu d'accueil pour petits et grands ! C'est un lieu de rencontre où les enfants peuvent jouer, se socialiser, découvrir, expérimenter et les parents peuvent échanger, partager, se poser et accompagner les expériences de leur(s) enfant(s).

## QU'EST CE QU'UN LAEP ?

Un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) est un espace convivial qui accueille tous les enfants de moins de 10 ans avec leurs parents ou un autre adulte familier/proche (grands-parents, frère ou soeur majeurs...). Ce lieu participe à l'accompagnement de la fonction parentale et permet des moments d'échanges privilégiés entre les parents et les enfants. Il accueille de manière libre, gratuite et sans inscription. C'est un espace de jeu, de discussion et un lieu de rencontre, pour les enfants comme pour les parents. Des accueillants assurent la confidentialité des échanges et l'anonymat des familles.

## POURQUOI ALLER DANS UN LAEP ?

Le Lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) est un espace spécialement organisé pour que parents et enfants puissent partager un bon moment. C'est aussi un lieu de rencontre pour les parents. Il permet d'échanger avec d'autres parents, de partager ses expériences, ses doutes et ses questions.

On se rassure mutuellement et on relativise.

Pour l'enfant, le lieu d'accueil enfant parent (LAEP) est un lieu idéal pour être avec d'autres enfants. Ils peuvent jouer ensemble, découvrir les plaisirs et les règles de la vie en collectivité sous le regard des adultes présents. Les bébés explorent de nouveaux environnements et découvrent de nouvelles personnes. L'enfant de moins de 3 ans se prépare ainsi à la séparation avec son parent ou à l'entrée en crèche ou à l'école. De 3 à 10 ans, les enfants découvrent les espaces de jeu et explorent les interactions sociales

## QUE FAIT-ON DANS UN LAEP ?

Au LAEP, le parent ou l'accompagnant reste responsable de son enfant, il ne peut donc pas s'absenter.

Des jeux et des livres sont mis à disposition librement, chacun organise son temps comme il le souhaite, sans activités organisées par la structure.

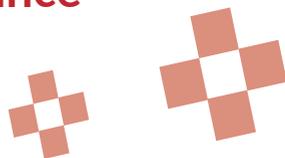
Le LAEP fonctionne grâce à des accueillants qui assurent le respect des règles du lieu et veillent à sa sécurité.

Ils créent un cadre bienveillant et chaleureux en tenant compte des besoins des parents et des enfants. Leur rôle est de faciliter la rencontre, l'écoute, la parole et la relation parent enfant.



# ENFANCE-JEUNESSE

## Secteur enfance



1 rue Ladoumègue



04 74 86 45 09



[sej@ville-st-maurice-exil.fr](mailto:sej@ville-st-maurice-exil.fr)

Horaires des permanences :

LUNDI : 9h - 11h

MARDI : 14h30 - 18h

MERCREDI : 9h - 12h et 13h30 - 18h

JEUDI : 9h - 11h

VENDREDI : 9h - 11h



L'inscription administrative s'effectue obligatoirement la 1<sup>ère</sup> fois auprès du service enfance-jeunesse. Se présenter avec l'attestation de Quotient Familial (CAF) pour le calcul des tarifs et le carnet de santé de l'enfant.



Pour gagner du temps, vous pouvez télécharger les documents en flashant ce QR Code et les remplir chez vous, avant de les déposer au service enfance jeunesse lors des permanences.

# De 3 à 12 ans

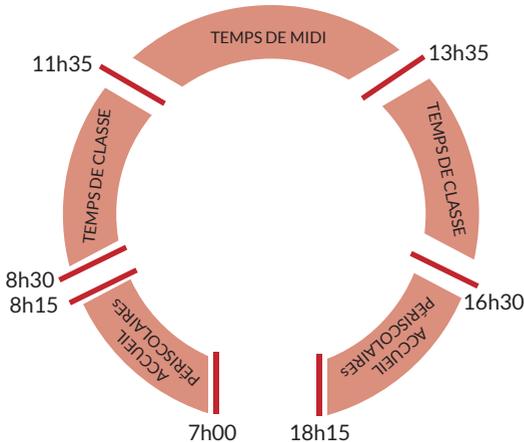
Le Service Enfance Jeunesse (SEJ) accueille vos enfants du lundi au vendredi, avant et après la classe et sur la pause méridienne, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Il propose des activités à vocation éducative à coûts réduits.

## ACCUEIL TEMPS PÉRISCOLAIRES

Les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation municipale composée d'animateurs (trices) périscolaires et d'ATSEM.

Des activités ludiques et pédagogiques leur sont proposées.



## ACCUEIL DE LOISIRS LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

L'accueil de loisirs des mercredis et vacances scolaires est géré par le service Enfance Jeunesse.

## NOUVEAU : Lieux d'accueils

Les enfants sont répartis en deux groupes selon leur âge :

- Les maternelles (3-6 ans) sont accueillis toute l'année à l'école maternelle Prairial et pendant les grandes vacances d'été à la salle Louis Aragon
- Les élémentaires (6-13 ans) sont accueillis toute l'année au service enfance-jeunesse et pendant les grandes vacances d'été à l'école élémentaire Messidor.

## Inscriptions

Vos inscriptions sont soumises à des délais (cf règlement intérieur) avant la date d'accueil de votre ou vos enfant(s). Il existe deux possibilités d'inscription :

- à la demi-journée de 9h à 12h
- à la journée de 9h à 17h.

Accueil échelonné de 7h30 à 9h et départ échelonné de 17h à 18h.

Des pénalités peuvent être appliquées en cas d'inscription hors délai ou de retards!

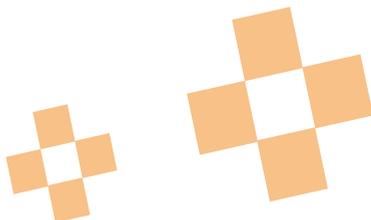
## PORTAIL INTERNET CITOYEN

Ce système a été mis en place à destination des familles désirant inscrire leurs enfants aux accueils périscolaires (matin, midi, soir) et extrascolaires (mercredi et vacances scolaires). Il permet également d'accéder à de nombreuses démarches en ligne (paiement en ligne, consultation de factures, modifications des données personnelles...)

<https://portail.berger-levrault.fr/21010/accueil>

# ENFANCE-JEUNESSE

## Secteur jeunesse



1 rue Ladoumègue



04 74 86 45 09



[sej@ville-st-maurice-exil.fr](mailto:sej@ville-st-maurice-exil.fr)



Horaires des permanences :

LUNDI : 9h - 11h

MARDI : 14h30 - 18h

MERCREDI : 9h - 12h et 13h30 - 18h

JEUDI : 9h - 11h

VENDREDI : 9h - 11h

# De 12 à 17 ans

Le Service Enfance Jeunesse, secteur jeunesse, propose des activités à l'attention des 12-17 ans pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, soit en journée, soit en demi-journée selon le programme.

## POUR QUI ?

Les jeunes de 12 ans peuvent bénéficier du centre de loisirs jusqu'à leur 13 ans ou participer aux activités du secteur jeunesse. Ainsi, le passage chez les 12-17 ans peut se faire en fonction du rythme de chacun.

## POINT JEUNES LIBRE

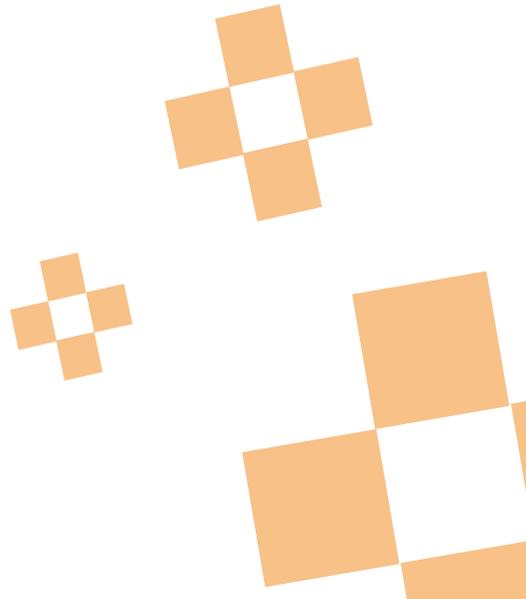
Les jeunes de 12 à 17 ans peuvent se retrouver au " Point Jeunes Libre ", pour différents ateliers ou activités.

## ANIMATIONS

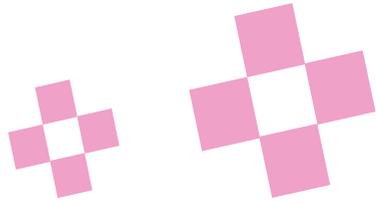
Un programme d'activités et de sorties est proposé à chaque période de vacances scolaires: sorties culturelles et ludiques, activités créatives, découverte...

Les jeunes s'inscrivent au préalable le lundi de la première semaine des vacances et reçoivent le programme par mail. Il est consultable sur le site de la commune et disponible au Service Enfance Jeunesse.

Les tarifs varient en fonction des activités et sorties proposées.



# LUDOTHÈQUE



1 rue Ladoumègue



04 74 29 04 50



[ludotheque@ville-st-maurice-exil.fr](mailto:ludotheque@ville-st-maurice-exil.fr)

Horaires d'ouverture

***Hors vacances scolaires :***

MARDI : 16h - 18h

MERCREDI : 9h30 - 12h et 14h - 18h30

VENDREDI : 16h - 18h30

SAMEDI : 9h - 12h

***Vacances scolaires***

MARDI : 10h - 12h et 14h - 18h

MERCREDI : 9h30 - 12h et 14h - 18h30

VENDREDI : 14h - 18h30



Inscriptions et tarifs en flashant ce QR Code

# Pour tous les âges

La ludothèque municipale de Saint Maurice L'Exil est un équipement culturel aménagé, pensé pour accueillir tous les publics.

L'objectif est de promouvoir l'activité ludique par le jeu et le jouet.

Vous y trouverez des espaces de jeux aménagés sur 450m<sup>2</sup> permettant le jeu sur place, et près de 3000 références disponibles pour le prêt. Des ludothécaires et animateurs(trices)-jeux diplômés accueillent et conseillent les particuliers et les professionnels dans leurs choix ludiques.

## DES ESPACES DE JEUX

Répartis sur deux niveaux, les enfants, sous le regard attentif de l'adulte, évoluent dans des espaces de jeux variés : jouets d'éveil, de manipulation, sensoriels ou de motricité ; des jouets pour « faire-semblant » tels que le salon de thé, le restaurant chinois, le pôle Nord ou le chantier; des jeux de construction et d'assemblage pour développer la créativité, l'habileté et l'imagination; des jeux de société pour coopérer ou s'affronter avec plaisir.

L'adhésion familiale et annuelle permet de jouer sur place et/ou d'emprunter 3 jeux pour 3 semaines.

Les enfants peuvent venir seuls dès 10 ans et les adolescents ont leur propre adhésion individuelle finançable avec

la carte TATTOO.

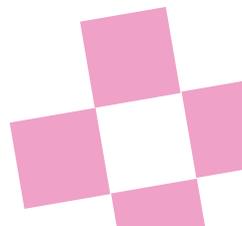
## UN UNIVERS LUDIQUE POUR PETITS ET GRANDS

Toute l'année, la ludothèque partage sa passion et son univers ludique avec :

- les écoles maternelles et élémentaires
- les groupes de jeunes et d'adultes de l'Institut Medico Educatif LES MAGNOLIAS
- les structures telles que le multi-accueil, les accueils de loisirs, les micro crèches...
- les assistantes maternelles du territoire
- les professionnels qui accompagnent les familles (programme de réussite éducative, travailleur social et familial, éducateur, enseignants, assistant familiaux...)

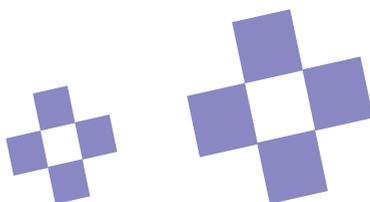
La ludothèque c'est aussi :

- des ateliers à thèmes
- les mardis bébés joueurs
- les ateliers ludo-motricité
- les mini-ludos sur les temps périscolaires
- les soirées jeux familles, adultes ou ados
- les ateliers jeux dans les écoles élémentaires
- la braderie du jeu
- la biennale du jeu





# SPORT



Complexe sportif omnisports  
Rue Victor Renelle



04 74 29 75 06  
06 31 17 76 03



[annick.alonso@ville-st-maurice-exil.fr](mailto:annick.alonso@ville-st-maurice-exil.fr)



Ouverture du service au public tous les  
mercredis de 10h-12h  
Informations sur la vie associative lors du  
Forum organisé à chaque rentrée scolaire



Aucune inscription par téléphone  
Infos et tarifs en flashant ce QR Code

# De 6 à 17 ans

La pratique sportive est essentielle, elle permet aux enfants de découvrir le monde du sport, développe la confiance en soi, l'esprit d'équipe et les rencontres. Le service municipal des sports travaille avec les écoles, les clubs sportifs, les associations et les particuliers.

Plusieurs dispositifs ont été mis en place dans le cadre de l'école ou en dehors du temps scolaire.

## LE SPORT À L'ÉCOLE

Dans le domaine scolaire, les éducateurs sportifs municipaux participent à l'encadrement des séances d'éducation physique et sportive à partir d'un projet éducatif établi par l'équipe enseignante.

Des séances d'athlétisme, basket, handball... sont proposées et chaque année, des rencontres de badminton et d'athlétisme sont organisées pour tous les élèves Samauritains !

## LE SPORT EN DEHORS DU TEMPS SCOLAIRE

Le service municipal des sports

propose aux enfants de 6 à 12 ans et aux jeunes de 12 à 17 ans différentes activités (badminton, escalade et gymnastique) tout au long de l'année ou au trimestre.

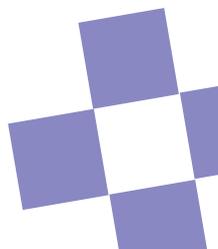
## LES STAGES SPORTIFS

Le service municipal des sports accueille les enfants de 6 à 12 ans pour participer à des activités sportives en demi-journée, de 14h à 17h, pendant les vacances scolaires. Le programme pour chaque période est distribué dans les cartables des enfants et disponible sur le site internet de la ville.

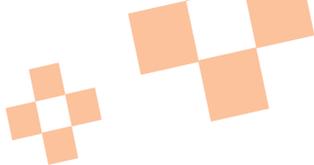
## LIEUX DES ACTIVITÉS

- Complexe sportif Omnisports
- Espace jeux de raquettes
- Boulodrome municipal

*Les nombreuses associations sportives samauritaines proposent également une offre sportive pour les enfants de tous âges !*



# POTERIE



La ville de Saint-Maurice l'Exil dispose d'un atelier de poterie installé dans les locaux du Centre socio-culturel. Des cours complets pour enfants et adultes Samauritains sont proposés tout au long de l'année ou au trimestre.



Centre socio-culturel  
31 rue de la Commune (rez-de-chaussée)



06 45 78 09 70



Inscriptions, horaires des cours et tarifs en flashant ce QR Code

## MÉDIATHÈQUE

Service de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône



Rue de la Commune 1871



04 74 86 20 26



Horaires d'ouverture en période scolaire

MARDI: 14h - 19h

MERCREDI: 10h - 18h

VENDREDI: 14h - 19h

SAMEDI: 10h - 17h